

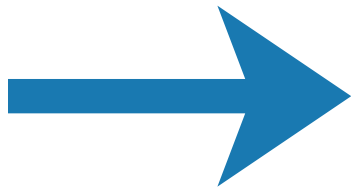
Syndicat mixte du Sud-Est de l'Escaut (SYMSEE)

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)



Restauration de la continuité écologique du moulin Tordoir

- 🔹 **Obligation réglementaire** de rétablir la continuité écologique (piscicole) et sédimentaire de la Selle en supprimant l'obstacle formé par les vannes ;
- 🔹 **Recréation d'habitats piscicoles** (fosse, banquettes végétales), restauration des berges et de la ripisylve → retour potentiel de l'Anguille.

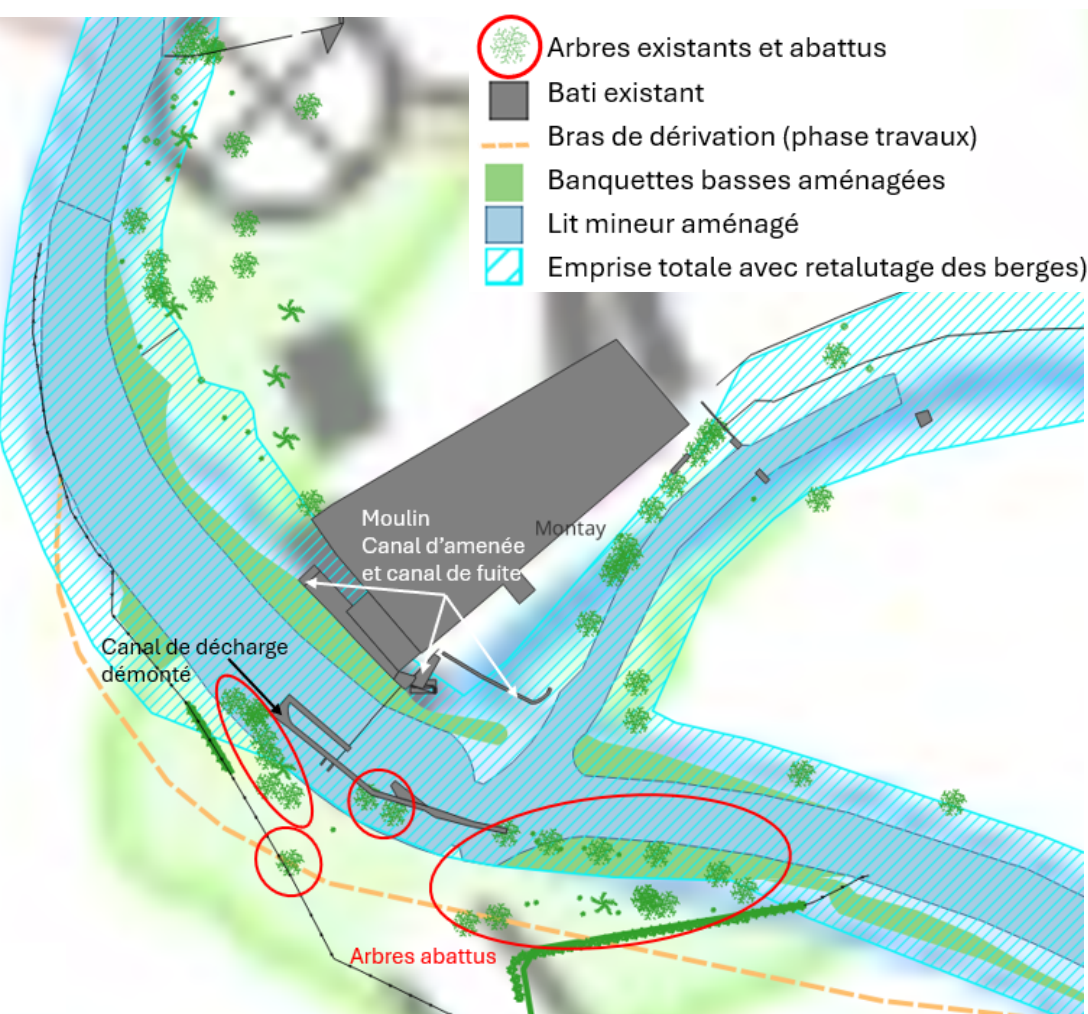


photomontage C3E - après travaux

🔹 Quels travaux pour atteindre ces objectifs ?

Les travaux consistent à **retirer la structure** métallique de l'ouvrage, **les vannes**, à démonter **l'ancien canal de décharge** en rive gauche et une partie **du radier de l'ouvrage**.

Des travaux forestiers impactants mais indispensables



● Pourquoi avoir abattu des arbres ?

2 raisons :

- Pour démanteler la structure du vannage, un **bras de dérivation** de la Selle doit être creusé. Certains arbres ou arbustes se trouvaient dans cette emprise ;

- Afin de préserver **la stabilité du moulin**, le choix a été fait de **conserver le radier** de l'ouvrage sur une **bande de 3m** en rive droite.

→ Le **nouveau lit de la Selle a ainsi été déplacé en rive gauche**. Nombre des arbres abattus se trouvaient dans l'emprise de ce nouveau lit.

● Pourquoi les travaux n'avancent pas ?

Les travaux ont été stoppés suite à la découverte du passage d'une conduite d'eaux usées en plein milieu de la zone de travaux obligeant à arrêter le chantier.

→ Les travaux sont décalés à 2026

